

Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes
Madame Véronique WALLON Directrice Générale
241, rue Garibaldi
CS 93383
69418 LYON cedex 3

Lyon, le 16 juillet 2014

Objet : *Propositions du GRISS (Groupement Rhônalpin Interfédéral Sanitaire et Social Privé Non Lucratif) pour les nominations de l'ARS à la CRSA.*

Madame la Directrice Générale,

Tout d'abord nous souhaitons vous remercier pour votre attention particulière à notre demande concernant la nomination de Thierry Delerce au titre de titulaire et celle de Pierre-Henri Montovert au titre de suppléant au collège 7, suite à la démission de Christian Berthuy en date du 1^{er} juillet dernier. L'arrêté modificatif du 2 juillet a permis d'assurer les élections de la présidence et vice-présidence de la commission médico-sociale dans de bonnes conditions le 3 juillet dernier.

Nous avons eu l'honneur de vous adresser les propositions élaborées au sein du **GRISS (Groupement Rhônalpin Interfédéral Sanitaire et Social)** qui réunit en Rhône-Alpes, l'Uriopss, les représentants régionaux des adhérents nationaux à l'Uniopss, la Fehap, la Fegapei, la Mutualité Française et l'Apajh.

Les membres du GRISS ont été surpris le 25 juin dernier, à réception de l'arrêté de nominations des membres de la CRSA, que certaines propositions ne soient pas retenues alors qu'elles correspondaient bien aux suites du travail engagé sur ces dernières années au sein de la CRSA et aux dernières orientations en matière de santé.

Ce courrier a pour objet de vous préciser sur quoi il nous semble important d'attirer votre attention.

Nous avons, au cours de ces quatre dernières années, beaucoup contribué au sein de l'ensemble des commissions de travail de la CRSA et investi du temps pour travailler en commun sur ces contributions. Nous avons souvent rappelé le rôle primordial que certains types de services et d'établissements, peu reconnus jusqu'alors, apportent dans la fluidité des parcours, la qualité d'accompagnement des personnes et dans la réponse adaptée aux besoins de ces personnes.

Nous avons particulièrement mis l'accent sur la prévention, les accueils en centres de santé, les accompagnements précoces, les soins à domicile et la santé mentale, tous des parents pauvres de la santé et pourtant porteurs de réponses essentielles qui améliorent les parcours des

personnes et peuvent éviter le passage par des hospitalisations tardives ou en urgence et coûteuses. Nos propositions de candidatures pour les nominations de l'ARS en Juillet 2014 prenaient en compte la diversité de ces thèmes en vue d'une représentation renforcée au sein de la nouvelle CRSA.

Par ailleurs, nous avons remarqué que les propositions que nous avons faites en matière d'alternance entre titulaire et suppléant pour permettre l'implication plus élargie des acteurs n'ont pas été retenues.

Enfin nous avons regretté que n'aient pas été retenues des fédérations, comme l'UNA déjà rejetée en 2010 et dont la représentativité est pourtant très claire dans le domaine des Services de Soins à Domicile et qui aurait pu apporter une contribution intéressante.

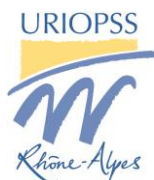
Nous reconnaissons, bien sûr, votre total pouvoir décisionnaire en matière de nomination, mais nous aurions apprécié d'avoir un échange préalable avant votre arbitrage définitif.

Si toutefois des candidats devaient se désister en cours de mandat, nous serions sensibles à ce que vous puissiez réexaminer nos propositions initiales et nous solliciter pour en débattre avec vous au regard de la représentativité de l'ensemble des fédérations et union réunies au sein du Griss.

Pour votre information nous avons, dans le tableau ci-joint, comparé les nominations 2010, nos propositions 2014 et celles que vous avez retenues par arrêté du 25 juin 2014 et modifiées par l'arrêté du 2 juillet 2014. Vous trouverez les indications en couleur de ce qui nous a surpris.

Restant à votre disposition pour toutes informations qui vous seraient utiles, je vous prie de recevoir Madame, l'expression de nos meilleures salutations.

Secrétariat du GRISS
Direction Uriopss Rhône-Alpes
259 Rue de Créqui
69422 LYON Cedex 3
Tel : 04.72.84.78.10



Bernard AILLERET
Président



Dominique MONTEGU
Déléguée régionale



Rolland CORTOT
Délégué régional



Philippe LEGER
Président



Michel SUZZARINI

Président



Francis NAVARRO

Président de la Mutualité française Rhône-Alpes



Damien THABOUREY

Délégué Régional



**COMITE REGIONAL
RHONE-ALPES**

Christophe SANTOS

Directeur régional



Délégation régionale



Thierry DELERCE,

*Directeur territorial
Rhône-Alpes / Auvergne / Limousin*



Francis SILVENTE

Président régional

